à l'unanimité à dix ans de travaux publics pour outrage aux magistrats du Conseil de guerre.

UN ACCIDENT A L'ECOLE MILITAIRE DE SAINT-CYR. — Paris, 29 mai. — Un accident s'est produit ce matin à l'école militaire de Saint-Cyr. Un des élèves officiers, le vicomte de la Rochemure, a été blessé pendant les exercices par un cheval et a succombé presqu'immédiatement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LE COURONNEMENT du Czar

Le bal du Kremlin

Moscou, 29 mai. — Le bal impérial, donné hier soir, au palais du Kremlin, a été superbe. Les huit heures, les salles Georges et Wladimir présentaient un aspect féerique.

Les dignitaires de la cour, les hauts fonctionnaires, les généraux et les membres des missions étrangères se pressent dans les salons magnifiquement décorés. Les uniformes étincelants, les resplendissantes toilettes constellées de pierres précieuses, tout a encouru à donner à cette fête de gala une splendeur sans pareille.

L'entrée de la mission extraordinaire de France a fait sensation. Tous les officiers russes présents sont venus au-devant du général de Boisdeffre.

A dix heures, l'empereur et l'impératrice précédés par les maîtres des cérémonies étaient vis des soixante-quinze princes étrangers venus aux fêtes du couronnement et des ambassadeurs ordinaires près la cour de Russie, ont fait leur entrée.

L'empereur Nicolas, au milieu de ce cortège splendide, portait l'uniforme des chevaliers-gardes avec la tunique rouge, tenue de bal. L'impératrice avait une robe merveilleuse de soie rose brodée d'argent. Toutes les dames de la cour portaient le costume national russe. L'impératrice et les princesses portaient des diamants magnifiques.

Au moment de l'entrée du couple impérial, l'orchestre a attaqué une polonaise, et de suite le défilé a commencé. L'empereur et l'impératrice ont d'abord fait le tour de tous les salons au milieu des invités rangés sur deux lignes et s'inclinant profondément devant eux.

Au second tour, l'impératrice marchait en tête du cortège, donnant le bras à l'ambassadeur de Turquie, doyen d'âge du corps diplomatique. Au tour suivant, l'impératrice était conduite par le comte de Montebello, ambassadeur de France. Chaque ambassadeur et ambassadrice a ainsi l'honneur de passer à son tour avec l'empereur et l'impératrice.

Le général de Boisdeffre a pris part seulement au deuxième défilé.

Dans la salle Saint-André, où les membres de la presse ont été admis, étaient exposés sur des consoles les plats en or et en argent offerts à l'Empereur à l'occasion de son couronnement. Les insignes impériaux y étaient également exposés.

Des fenêtres du palais, on pouvait admirer les illuminations de Kremblin et on entendait le bruit de la foule qui, au loin, poussait des acclamations. Le bal a pris fin vers minuit.

Septième Congrès des mineurs

Aix-la-Chapelle, 28 mai. — Le congrès international des mines a adopté, par 811.000 voix contre 26.000, une résolution portant que les mineurs doivent administrer eux-mêmes leurs caisses de invalides, leurs caisses de retraites et leurs caisses de secours pour les malades et que l'Etat doit en avoir la haute surveillance et en assurer la garantie.

Le congrès aussi adopte des résolutions demandant que l'on crée des caisses des invalides et des caisses de secours pour les malades garanties par l'Etat, et que des inspecteurs indépendants, choisis dans la classe ouvrière, soient chargés de la surveillance permanente des mines. Un autre projet de résolution demandant que l'Etat rachète toutes les mines a été adopté par 737.000 voix contre 125.000.

Enfin le congrès, avant de clore définitivement ses séances, adopte une motion des délégués français et belges, aux termes de laquelle les patrons doivent être rendus responsables pour tous les accidents ; le vote a été acquis à l'unanimité, moins les voix des délégués de la fédération nationale (allemands).

LA BELGIQUE

Banditisme à Bruxelles

Le Drame de la rue de la Madeleine

(Nouveaux détails)

L'assassin

Bruxelles, 29 mai. — L'assassin est tout jeune encore. Il est né à Bruxelles en 1875. C'est un garçon imberbe, de taille moyenne, très maigre, aux cheveux noirs coupés en brosse. Son teint pâle et ses yeux noirs lui donnent un air étrange. Le regard est doux, et l'on ne se douterait pas, en le voyant, se trouver en présence d'un assassin. Il est très gaîte et ne dit mot.

Jean Macoit

Son frère Jean, assis en uniforme militaire dans la salle voisine, est plus âgé que lui de trois ans ; il est né en 1872 à Tongres. Figure très franche, regard loyal. Très calme, il semble n'avoir rien à craindre et se borne à dire : « Je suis victime d'une erreur qu'on reconnaîtra facilement. Mais c'est franchement ennuyeux de passer son congé dans un commissariat de police. » Il n'a pas du tout l'air d'un criminel.

Une déclaration d'Hubert Macoit

Hubert Macoit, interrogé par M. le juge Boiron, au Palais de Justice, a fait des aveux complets et détaillés.

Il a confirmé ses premières aveux, mais a déclaré que son frère Jean avait bien participé au crime. C'est lui qui a porté la lettre. Toute l'hypothèse de la première heure est exacte : Intérêts à deux dans la maison, Hubert est allé se blottir dans l'ombre, à proximité du bureau de M. Etienne, tandis que son frère remettait la lettre à la servante.

Hubert Macoit a déclaré que c'était surtout à M. Etienne qu'il en voulait. Il espérait que l'industriel, avant de mourir, se serait rendu dans son bureau et serait par conséquent, passé près de lui. Il l'aurait frappé alors. Mais M. Etienne qui était descendu d'un bond par l'escalier, est sorti directement, sans passer par son bureau. L'assassin a été surpris et n'a pu le frapper.

C'est alors, a-t-il ajouté, que je me suis résolu à frapper n'importe quelle qui, la seconde fois, la première, c'est elle qui a « écopé ».

Tout ce récit a été fait au magistrat très simplement, sans fortifiantie aucune. On sent qu'on se trouve en présence non pas d'un criminel désireux de faire montre de férocité, mais bien d'un homme qui s'est vengé froidement et qui ne regrette pas le fait.

En dépit des affirmations de son frère, Jean Marcoit continue à nier, avec la dernière énergie, toute participation au crime.

Dernière Heure

Le banquet socialiste

Paris, 29 mai. — A la suite des dernières élections municipales, le parti ouvrier français (parti ouvrier révolutionnaire guesdiste) avait organisé ce soir à 9 heures un punch salle Vautier, sous la présidence de M. Jules Guesde, depuis de Roubaix.

La salle avait été décorée de trophées et emblèmes du parti, sur lesquels étaient inscrits les noms des villes ou avaient triomphé les socialistes, notamment Lille, Calais.

Une centaine de personnes avaient pris place dans la salle, lorsque M. Jules Guesde a prononcé le discours-programme du parti collectiviste.

Discours de M. Jules Guesde

« Au nom du Conseil National du Parti Ouvrier, dit-il, je salue les municipalités socialistes représentées à notre fête. »

M. Jules Guesde salue successivement les représentants des municipalités.

« Nous avons reprend ensuite M. Jules Guesde, remporté aux dernières élections une éclatante victoire. Nous nous sommes comptés et nous avons trouvé 320.000 électeurs sur 1500 élus.

Toutes nos municipalités ont été conservées, ce qui est plus difficile que d'en faire élire de nouvelles, et, malgré cela, nous avons d'autres villes actuellement occupées par les membres de notre organisation.

« Le député de Roubaix fait ensuite l'exposé des théories collectivistes et déclare qu'aujourd'hui les bases du parti ouvrier se sont plus discutées, pas plus que ne le sont les moyens préconisés par le parti pour arriver à l'établissement de la véritable République.

« De plus, dit-il, notre internationalisme n'est plus contesté, il est imposé et adopté par ceux qui hier, étaient encore nos plus farouches ennemis. Le collectivisme est le seul socialisme qui puisse exister et seul ne peut être socialiste sans être collectiviste.

Les résultats que nous avons obtenus aux dernières élections sont un doit notre devoir, et ce devoir consiste à continuer la tactique, qui, jusqu'à ce jour, nous a si bien servis.

Il faut nous considérer comme un tout qui n'a pas à se mêler aux autres groupes. Malgré cela nous devons tendre la main aux autres frères socialistes qui marchent dans la même voie que nous d'une façon plus lente. Il est vrai, mais qui ont la volonté d'aboutir au même but. »

M. Jules Guesde termine en disant :

« Nous sommes le seul parti ouvrier et nous le resterons. Un seul parti a pleinement triomphé aux élections dernières. C'est le notre. Vive le parti ouvrier ! »

M. Paul Lafargue, ancien député de Lille, donne ensuite lecture d'une déclaration au nom du parti ouvrier.

Discours de M. Delory

M. Delory, maire de Lille, prend la parole. « Je remercie les membres du Conseil national du nous avoir réunis ce soir dans cette fête tout amicale. Il y a bien longtemps déjà, le 18 mars 1887, j'assistais à une de ces fêtes, ou je songeai en faveur du parti ouvrier.

Nos prévisions se sont réalisées et, dans notre département, 35 à 40 communes ont des représentants socialistes. Si ce chiffre n'a pas été dépassé, c'est que nous n'avions pas eu assez de candidats, car alors nous eussions dû avoir dans le département du Nord, plus de 50 municipalités socialistes.

Jamais, dit M. Delory en terminant, nous n'avons fait de concession à notre programme collectiviste.

Les électeurs sont venus à nous et nous leur montrons ainsi, surtout aux électeurs du Nord, que ceux qui ont été traités de barbares savent montrer leurs libertés en application et s'enlèvent à faire prospérer un département. »

M. Carnaud, député de Marseille, a pris ensuite la parole.

La séance a été terminée par l'audition des chants socialistes.

Assassinat d'une fille galante

Bordeaux, 29 mai. — Cet après-midi une fille galante, Louise Cazaubon, âgée de 22 ans, fut trouvée étranglée dans son lit, dans la chambre qu'elle occupait au premier étage de la maison qu'elle habitait au numéro 14 de la rue Chanac.

Le parquet prévenu commença aussitôt une enquête qui amena l'arrestation de l'assassin.

Louise avait pour soutenant un jeune homme, c'est que nous savons bien dire.

La nuit dernière, celui-ci laissa comme d'habitude sa maîtresse rentrer chez Victor Hugo.

Vers 4 heures du matin, il se rendit chez elle exigeant de l'argent.

On ignore ce qui se passa, Barreau niant sa culpabilité.

Mais les faits probablement, Barreau qui battait habituellement sa maîtresse, lui porta un coup de poing à la figure (elle porte des traces de contusions), puis la saisit à la gorge, serra et étrangla involontairement. Il sortit ensuite, ferma la porte de la chambre à clef, emporta les clefs de Louise et alla chez un ami auquel il dit : « Que je suis malheureux, on vient de m'annoncer que Louise a été assassinée » et partit.

A midi seulement, le camarade auquel Barreau avait fait la confidence se hâtait de se rendre chez Louise. C'est par lui que le crime fut découvert. Barreau, arrêté et confronté avec le cadavre de sa maîtresse, nie d'abord, puis, ensuite, mais devant l'évidence des faits il fut maintenu en état d'arrestation.

Détails curieux, les agents des mœurs avaient procédé, vers 7 heures du matin, à une visite des garnis et avaient rencontre Barreau dans l'escalier de la maison, 41, rue de Chanac.

Ils avaient frappé à la porte de la chambre de Louise et étaient repartis n'ayant reçu aucune réponse.

Un crime avait été commis en 1876 dans la même maison. Le frère de Barreau qu'on croit avoir été son complice ou au moins avoir été au courant du crime a été arrêté ce soir à huit heures.

Le doigt de Dieu

Annecy, 29 mai. — Ce soir à 6 heures, le sacristain de l'église Notre-Dame, M. Forestier, âgé de 23 ans, s'est tué en tombant d'une hauteur de dix mètres, pendant qu'il était occupé à des travaux de peinture.

Chronique Régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans les scrutins :

1. Sur l'urgence en faveur des propositions de loi : 1° de M. Hubbard ; 2. de M. Lavy et plusieurs de leurs collègues. (Responsabilité civile des membres de l'enseignement public).

Ont voté *pour* : MM. Adam, Basly, Boudenoot, Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Defontaine, Dron, Dubois, Dussausoy, Evrard Eliez, Fanien, Graux, Guesde, Guillemin, Hayez, Jonnart, Lamendin, Le Gavrian, Lepez, Loyer, Michau, Pichon, Ribot, Sever, Sirot-Maliez, Taillandier, Weil-Maliez.

A voté *contre* : M. de Montalembert.

La Chambre a adopté par 375 voix contre 95.

* *

2° Sur l'urgence en faveur de la proposition de loi de M. Georges Berry et un grand nombre de ses collègues (Signe distinctif des combattants de 1870-71).

Ont voté *pour* : MM. Adam, Basly, Boudenoot, Cochin, Dansette, Defontaine, Dussausoy, Hayez, Jonnart, Lamendin, Le Gavrian, Loyer, Ribot, Sever, Taillandier.

Ont voté *contre*. MM. Graux, Guesde, de Montalembert, Pichon, Ribot.

Se sont *abstenus* : MM. Carpentier-Risbourg, Coget, Dubois, Evrard Eliez, Guillemin, Lepez, Michau, Sever, Weil-Maliez.

La Chambre a rejeté par 211 voix contre 200.

* *

3° Sur l'inscription à l'ordre du jour, sur le n° 4, de la proposition de loi relative à l'établissement d'un droit d'entrée sur le plomb.

Ont voté *pour* : MM. Cochin, Dubois, Evrard Eliez, Graux, Hayez, Jonnart, de Montalembert, Pichon, Ribot, Sever, Sirot-Maliez, Taillandier.

Ont voté *contre* : MM. Adam, Boudenoot, Carpentier-Risbourg, Coget, Dron, Dussausoy, Fanien, Guillemin, Lepez, Michau, Rose.

Se sont *abstenus* : MM. Basly, Dansette, Defontaine, Lamendin, Le Gavrian, Loyer, Weil-Maliez.

La Chambre a rejeté par 239 voix contre 226.

* *

4° Sur l'inscription à l'ordre du jour, sous le n° 10, des diverses propositions de résolution tendant à la revision des lois constitutionnelles.

Ont voté *pour* : MM. Basly, Defontaine, Dron, Dussausoy, Evrard Eliez, Guesde, Lamendin, Sever.

Ont voté *contre* : MM. Adam, Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Dubois, Graux, Guillemin, Hayez, Jonnart, Le Gavrian, Lepez, Loyer, Michau, Pichon, Ribot, Rose, Sirot-Maliez, Taillandier, Weil-Maliez.

Se sont *abstenus* : MM. Fanien, Montalembert.

M. Boudenoot, retenu à la commission du budget, n'a pu prendre part au vote.

Absents par congé : MM. Iung et Lemire.

Récompenses honorifiques

M. le ministre de la marine a décerné les récompenses suivantes pour faits de sauvetage à MM.

Alfred Vanderlenne, matelot, médaille d'argent de 2e classe (déjà titulaire d'un témoignage officiel satisfaisant pour sauvetage d'un homme à Boulogne, le 14 octobre 1895.

Edmond Deloison, cordonnier, témoignage officiel satisfaisant pour sauvetage d'un homme dans la baie de la Somme, le 22 août 1895.

Ces sauveteurs sont domiciliés dans le sous-arrondissement maritime de Dunkerque.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Au tissage Segard

Dans la journée d'hier 21 livrets ont été repris par les ouvriers du tissage de M. Segard, rue d'Isly. Une délégation des grévistes restant s'est encore présentée dans la journée, mais n'a abouti à aucun résultat.

Disons que M. Segard considère la grève comme terminée et tient les livrets des grévistes à leur disposition.

A la filature Wattine-Delaouïre

A la filature de M. Wattine-Delaouïre, cinq grévistes ont repris le travail dans la journée d'hier.

On croit à une rentrée assez importante pour ce matin.

A TOURCOING

La grève des ouvriers ferblantiers-zingueurs continue toujours.

Les ouvriers reçoivent de différents côtés des secours qui les permettent de soutenir la grève.

La communication suivante a été adressée hier :

Tourcoing, le 29 mai 1896.

Monsieur le Redacteur,

La chambre syndicale des ouvriers ferblantiers-zingueurs de Tourcoing, vous prie par la voie de votre journal, de remercier les chambres syndicales des ouvriers mecaniciens de Tourcoing qui a bien voulu verser la somme de 100 francs pour nous venir en aide, comprenant comme nous que nos revendications étaient bien fondées.

Recevez, etc.

Pour le syndicat : *Le Secrétaire*, Léonard Norre.

A HALLUIN

La *grève des ouvriers chaisiers de la maison* Vandenberghe, n'a jamais reçu de solution.

On apprend actuellement que *les ouvriers des autres maisons qui ont tenu hier une* réunion où la question de la grève a été examinée.

Les maçons et manœuvres ont adressé hier aux entrepreneurs des lettres réclamant une augmentation de salaire.

S'il n'y est pas fait droit, la grève des ouvriers de cette corporation sera générale demain.

Chronique Locale

ROUBAIX

Les places de Roubaix

Parcourir Roubaix en touriste pour en découvrir les agrandissements et en arpenter les boulevards est une promenade digne d'intérêt.

A tous les pas on trouve du nouveau : comme par enchantement les rues se transforment, les maisons s'élèvent pour abriter ce surcroît de population qui bientôt classera notre cité au nombre des plus populeuses de France.

La vaste agglomération roubaisienne est entourée d'une ceinture de boulevards qui dans quelques années seront les principales artères de notre activité industrielle.

Or ci, or là, par étapes, cette ceinture est coupée par des places spacieuses, distribuant l'air et la lumière aux constructions qui les bordent.

Dans le vaste enchevêtrement de nos maisons et de nos usines, les places manquaient et avec elles l'air vivifiant et salutaire. Le nouveau plan de Roubaix a paré à ce grave inconvénient ; et c'est comme de nouveaux venus que nous avons la « Place du Travail », au carrefour des boulevards de Lyon et de Fourmies, du chemin de Beaumont et de la rue Henri-Regnault.

A quelques mètres de l'église St-Jean-Baptiste, dans un quartier neuf qui sous peu sera absolument bâti : la *Place de la Justice*, au Pont-Rouge, faisant front à la rue de Lannoy ; la *Place Cavaut*, au Pile, immense quadrilatère on ne peut mieux venu parmi ces rues étroites et pas toujours des plus saines ; la *Place de la Nation*, au Jean-Ghislain ; la *Place du Progrès*, dans le populeux quartier du Cul-de-Four ; la *Place du Commerce*, à l'Epeule, non loin de la gendarmerie.

Quand tous ces espaces libres seront abrités contre les rayons du soleil par les arbres qui y sont plantés, ils offriront à la fois des endroits de repos et de délassement à la plus grande satisfaction de ses pommons.

Places nouvelles, points d'arrêt dans la grande ceinture des boulevards, ces places sont reliées par la continuité des avenues de ceinture immense circonférence dans laquelle l'air circule à profusion.

Déjà, quelques constructions s'élèvent, bordant les boulevards extérieurs ; essais timides, mais la grande poussée ne tardera pas à se produire et d'ici peu il sera loin le temps où les boulevardières, presque désertes aujourd'hui dans quelques-unes de leurs parties, seront le centre d'une activité fébrique, elles entraînent dans le grand tourbillon du travail roubaisien. Tout n'est-il pas pour l'industrie dans cette ville qui ne semble être édifiée que pour le travail et de laquelle tous les autres plaisirs sont bannis.

Comme distraction, comme délassement, qu'avons-nous ? Enfermons le magnifique parc du barbieux ; ne parlons pas encore des promenades extérieures à peine en formation, et nous ne trouvons rien.

De toutes parts, le travail surgit avec ses impérieuses nécessités. Il faut tout, sans laisser la plus petite place à la distraction.

Roubaix en fête est monotone comme un jour de pluie. Roubaix en travail est splendide.

Dans ce cadre de travail fiévreux, on l'on meurt à la peine, le temps manquant pour aller retremper ses poumons dans l'air pur de la campagne, ceux qui ont amassé des centres d'activation, des places de repos, ont bien mérité de leurs concitoyens, car le parc de Barbieux, aussi beau soit-il, est trop écarté de l'agglomération pour donner les bienfaits hygiéniques qu'on est en droit d'attendre de places établies au milieu de cette fourmilière fabricieuse qu'on appelle Roubaix.

MATHUS.

Vélodrome Roubaisien

Voici le programme des grandes courses que nous avons annoncées hier et qui seront données au Vélodrome Roubaisien, le 7 juin :

Grande Internationale. — Par series, demi-finale et finale. Prix : 600, 300 et 150 fr.

Internationale. — Pour coureurs non classés dans l'opinion publique, par series, demi-finales et finales. Prix : 125, 75 et 50 fr.

Internationale-Tandems. — Par series, demi-finale et finale. Prix : 200, 100 et 50 fr.

Course de 10 kilomètres avec entraîneurs. — Prix : 200, 100 et 50 fr.

Essai de record par Johnson et Macdonald.

Frappée par son mari

Hier matin, M. le docteur Largilliere a fait admettre à l'Hotel-Dieu, une dame Marie Duhamel, 47 ans, femme Eudale Evrard, demeurant 49, rue de la Redoute, pour y être soignée, pour diverses contusions aux reins et des plaies diverses.

C'est à la suite d'une querelle de ménage que la pauvre dame, frappée brutalement par son mari, aurait reçu ces blessures. Malgre son adversaire, l'Hotel-Dieu, elle a retiré de porter plainte.

Un fil électrique brisé

Hier, vers midi, un lourd chariot chargé de grands bouulleurs passait sur le boulevard d'Armentières.

En tournant le boulevard d'Halluin, le fait d'une des chaudières accrocha le second fil de trolley qui conduit le courant électrique jusqu'à Tourcoing et le brisa net.

Par suite de cette rupture, un violent dérangement s'est produit sur toute la voie électrique.

Vol de tissus

Mme Pierre Druart, marchande de tissus en soldes, demeurant 33, fort Fraser, avait, jeudi soir, laissé sur la Grand'Place, une voiture à bras, sur laquelle elle transportait des coupons d'étoffes pour une somme de cent francs environ.

Après une petite absence, quand elle voulut reprendre sa voiture, elle ne la trouva plus.

Hier matin, elle retrouvait cette voiture sur le trottoir et le lui remettaient, mais... vide.

Mme Druart a déposé une plainte à M. Bringe, commissaire de police du deuxième arrondissement.

Menus faits

Un procès-verbal a été dressé jeudi matin à M. Louis Dubas, demeurant rue de Lannoy, 431, pour avoir traversé un chemin de fer sans emmener, appartenant à M. Herchuse, fermier, chemin du Pont-Rouge.

— Jeudi, vers quatre heures et demie de l'après-midi, un tisserand, Jules Marotte, 48 ans, sans domicile fixe, était *ivre sur la Grand'Place et insultait* les passants. Un agent des sections a pris son dépôt de police.

— Hier, vers une heure et demie du matin, Albert L..., 18 ans, coiffeur ; Bertrand R..., 17 ans, coiffeur ; Jules S..., 20 ans, coiffeur et Isidore P..., 30 ans, ébénistes, chantaient à tue-tête sur la Grande-Place.

Une patrouille de police qui passait les fit entrer au dépôt de sûreté, et, après avoir fait connaître leur identité, ils furent remis en liberté. Un procès-verbal a été dressé à chacun d'eux pour tapage nocturne.

— Un colporteur, Charles-Guillaume Habick, 32 ans, de nationalité allemande, était *pris sur dans* la rue Neuve. L'inspecteur de sûreté l'ayant remarqué, le fit arrêter et conduire au dépôt de sûreté.

Banque de France

Succursale de Roubaix-Tourcoing

Le Conseiller de la succursale de Roubaix-Tourcoing a l'honneur de prévenir le public que, à partir du 1er juin, les bureaux seront ouverts : le matin, de 9 heures à midi ; l'après-midi, de 2 heures à 5 heures.

La « Cœcilia »

La Commission de la « Cœcilia Roubaisienne » rappelle aux sociétaires, actifs et anciens, le pancik d'honneur, offert au fond de la Société par M. Ernest Catteau, président d'honneur de la Société et M. Ouvrard, directeur, président.

La commission compte absolument sur la présence de tout son monde à cette belle réunion intime. Réunion à 9 heures.

Chronique colombophile

Dimanche 31 mai concours sur Creil, organisé par l'Union Colombophile de Tourcoing, chez Mme veve Delebarre, Estaminet rétrovéne, rue de Wasquehal, Convoyeur L. Petit.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 mai

Le Conseil municipal a tenu hier soir sa première séance pour l'ouverture de la session du mai.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2.

Trente-cinq conseillers sont présents sous la présidence de M. Hassebroucq, maire. Seul M. Dron est excusé.

Le procès-verbal de la réunion du 17 mai est adopté.

Dépenses imprévues

Communication est faite du détail des dépenses *ordonnancées sur le crédit inscrit au budget* sous le titre : Dépenses imprévues.

Communication

Lecture est donnée d'une lettre de la commission administrative de la société des orphéonistes Crick-Sicks qui s'excuse de n'avoir pu, en raison du concours, donner une aubade au maire à l'occasion de sa réélection et prient le conseil municipal d'agréer les félicitations de la société dont toutes les sympathies lui sont acquises.

Compte administratif

Le compte administratif du maire et celui de gestion du receveur municipal est déposé et renvoyé à l'examen de la commission des finances.

Budget supplémentaire

Le budget supplémentaire communal pour l'exercice courant est également renvoyé à l'étude de la commission des finances.

Vente des goudrons

Le cahier des charges pour la vente des goudrons à exercer du 1er juillet à gaz, dressé par le directeur du service, est renvoyé à la commission du gaz.

Usine à gaz

La question de la fourniture des charbons nécessaires à l'usine à gaz est également renvoyée par la commission du gaz.

Réception de travaux

Le procès-verbal homologue le procès-verbal de réception des travaux d'éclairage et de concours effectués à l'usine électrique de la Vaucourt.

Hôtel-de-Ville

Un rapport est déposé tendant à l'aménagement d'une salle de l'Hôtel-de-Ville pour les conseils d'administration.

Il n'y a en jusqu'ici que le cabinet du maire pour les réunions des membres de l'administration. — En attendant l'achèvement définitif de l'Hôtel de Ville, ce qui demandera un temps encore assez long on aménagerait et on modulerait la grande salle à droite de l'entrée.

La dépense totale s'élèverait à 8.981 fr. 65.

M. Mullet. — Quel est le temps qui s'écoulera entre l'aménagement de la salle et l'achèvement de l'Hôtel de Ville bis-même

M. le Maire fait ressortir l'urgence qui s'impose si l'on veut une expédition rapide des affaires, si l'on veut que MM. les adjoints prennent une part active aux travaux.

La dépense qui sera effectuée, c'est-à-dire 3000 francs pour travaux de gros œuvre seront

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 2

BAISER DE MORT

PAR

GEORGES MALDAGUE

Et ce mot : *Adultère*, qui dans les insomnies de ses nuits, sur le fond noir de ses pensées, surgissait en lettres de flamme, ne lui bourdonna plus que de loin en loin à ses oreilles.

Elle envisagea comme possible, puis comme favorable, faisable, cette idée qui lui ferait d'elle une de ces créatures pour lesquelles elle n'avait point eu assez de mépris.

Cependant, elle se révoltait encore ; elle essayait d'échapper à la fascination, elle voulait se reconquérir.

La séparation de trois longs mois d'été passés sans s'apercevoir une seule fois, au lieu de lui apporter le repos espéré, ne fit que surexciter son imagination et ses nerfs.

La violoire pour Paul de Morennes ne devait plus attendre quelque chose de quelques mois, quelques semaines, quelques jours...

La cainte du remords ne tenaillait plus la comtesse.

Elle avait trop souffert, lui semblait-il, de cette lutte de plus d'une année, pour se repentir jamais.

Se seule frayeur venait du comte.

Elle voyait en lui, maintenant, un ennemi la guettant comme un guette une proie.

Avait-il surpris son secret ?

M. de Morennes était un de ces hommes qui savent garder, quand leur cœur bat, les apparences d'une impassibilité complète.

Fils d'un ami de jeunesse de M. de Marcilley, celui-ci le recevait avec une cordialité trop naïve pour que derrière cette cordialité se cachât une arrière pensée.

Alida connaissait son mari.

Jamais il n'eût tendu la main à l'homme contre qui se fût déchaînée sa jalousie.

Il ne savait donc rien, mais il pouvait apprendre.

Un soir de juin, Mme de Marcilley se tenait sur la terrasse du magnifique hôtel que le comte avait fait bâtir quelques années auparavant, à l'extrémité de la rue Rembrandt, tout contre le parc Monceau.

La terrasse donnait sur le beau jardin aux pelouses toujours vertes, aux grands arbres, ombreux, qui fait de ce quartier un des plus jolis coins de Paris.

Ennuyées par leur gouvernante, ses deux fillettes venaient de lui souhaiter le bonsoir.

Elle était seule, une main appuyée sur la balustrade bordant cette large balcon, et son regard scrutait les allées assombries, lentement désertées par les promeneurs.

Une inquiétude rapprochait ses sourcils, une anxiété presque se lisait dans ses prunelles cerrantes.

Par instant, sa main frémissait, ses doigts se crispaient sur la pierre.

Elle faisait alors quelques pas le long de la galerie sur laquelle restaient grandes ouvertes les portes-fenêtres du salon, puis revenait avec la même attitude à son poste d'observation.

Depuis dix jours, M. de Marcilley avait quitté Paris, se rendant sous son domaine de l'Ognne, un vieux château près de Pacy, arrondissement de Tonnerre, au parc immense, touchant à des carrières de pierre calcaire, dont une exploitation habilement dirigée lui apportait la plus belle partie de ses revenus.

Un éboulement avait eu lieu là-bas : plusieurs ouvriers blessés, dont l'un grièvement et si gravement jugée nécessaire, il était subitement.

Cette après-midi même, Alida recevait un mot, la prévenant de son retour pour le lendemain à huit heures du matin.

Ce retour était pour elle le prélude du départ.

M. de Marcilley ne rentrait que pour emmener sa femme et ses filles.

On passait le mois de juillet dans l'Yonne, le mois d'août à la mer ; et l'on revenait à Paris pour l'ouverture de la chasse.

A de rares exceptions près, c'était ainsi chaque été.

Mme de Marcilley n'avait jamais songé à s'en plaindre.

Cette année, la pensée du départ la remplissait d'angoisse.

En ce moment, seule, les terrasses et les vérandas vides autour d'elle, chacun dans le voisinage, le Grand-Prix *cours*, avant déserté Paris la comtesse Ada se sentait reprise par cette fièvre qui revenait plus violente a mesure que les jours fuyaient.

Elle tira lout à coup de son corsage un billet froissé, parcouru sans doute bien des fois et qu'elle ne put relire au milieu de l'obscurité grandissante que parce qu'elle le savait par cœur.

« Chaque soir, quelques minutes avant la fermeture du parc, je passerai sous votre balcon.

« Un instant d'entretien ; un instant seulement voire main dans la mienne... Refuserez-vous ?

« Alors, il ne me resterait qu'à quitter Paris et la France, a voyager comme je l'ai fait avant votre mariage, mais avec la fièvre en moins et, peut-être, un jour, pour demander à des années d'absence, l'oubli de votre durete.

« Si vous avez pitié de moi, pitiez dans vos cheveux un rameau cueilli sur votre balcon et avez glissé pour ce bal où je vous ai vue.

« Et à minuit, j'irai pousser la petite grille par laquelle vous m'avez dit rentrer parfois les soirs d'été. »

Cette courte supplique arrivait à la comtesse le lendemain du départ de son mari.

Et depuis, elle cachait dans sa poitrine le papier dont la brûlure se répandait dans tout son être.

Et tous les soirs elle restait là, n'osant abroger la fleur pourpre qu'elle n'avait qu'à tirer du bouquet placé sur le piano du salon.

Dix heures moins le quart.

Dans quelques minutes il serait là... si près d'elle qu'ils pourraient se parler, presque sans crainte d'être entendus.

C'était le dernier soir.

Demain le comte aurait repris sa place à un coin de la verandah.

Et les doigts de Mme de Marcilley y pétrissent la pierre dure.

Ses yeux très grands, dans son visage blême, avait des lueurs hagardes, en suivant autour du vert profond de pelouses, le ruban des allées.

Les rumeurs des avenues avoisinantes arrivaient à peine jusqu'à la jeune femme ; c'était, autour d'elle, la paix, le silence.

Un vent coulait sur son front, soulevait ses cheveux, glissait sur sa nuque, et son allait murmurer dans les feuillages agités, des choses qu'elle ne voulait point entendre.

Tout à coup, un frissonnement l'enveloppa, plus brusque, plus long. Elle le voyait venir par le chemin qui il prenait chaque fois.

Ses pieds *qualaient rien sur le sol.*

Si elle le laissait passer, comme elle l'avait fait jusqu'alors, c'était fini...

Jamais plus peut-être elle ne le reverrait.

Tout son courage sombra.

Elle se retourna.

Dans le salon qu'une seule lampe éclairait, elle n'aperçut que le bouquet rouge.

Elle s'élança.

M. de Morannes, en passant devant le balcon, vit la comtesse Ada piquer dans ses cheveux, le cattelia que se main tremblante venait d'arracher au vase de Sèvres du piano.

Le vent tiède glissait toujours dans ses cheveux, les feuilles bruissaient doucement.

Quand Mme de Marcilly releva la tête, les allées étaient solitaires.

Au-dessus d'elle, les étoiles pointaient : cette nuit serait belle entre toutes les belles nuits d'été.

* * * * * * * * * * * *

Les grands hôtels hermétiquement clos, les rues abandonnées désertes, aucune surprise à craindre.

Paul de Morannes frôlant le portail de la rue Murillo, tourne le coin de la rue Murillo, tourne le coin de la rue Rembrandt, pour gagner l'étroite porte par laquelle on pouvait pénétrer dans le jardin qui touchait à la grille du parc.

Vingt pas à faire au plus, il serait à l'escalier de la terrasse.

Son cœur bondissant emplissait sa poitrine de coups sourds, de heurts pénibles.

La crispation de ses traits, la pâleur de ses lèvres étaient telles en ce moment, qu'il semblait prêt de défaillir.

Trouverait-il la grille ouverte ?

Il la toucha brusquement elle céda sous sa pression.

Alors une indicible allégresse, succédant à l'émotion qu'une appréhension subite avait fait naître en lui, toute sa fougue lui revint.

Il avait les nerfs qui bondissaient le chemin et lui prêtaient une sûreté, une marche du perron.

Une forme blanche se dressait au milieu ; il entendit une voix étouffée murmurer :

— Je vous en supplie... Si vous m'aimez...

— Si je vous aime !

Avant que les derniers mots expirassent sur les lèvres d'Alida, il la saisissait entre ses bras sentant son corps fléchir dans le bruissus de lin lainage qui la protégeait contre la fraîcheur de la nuit.

En même temps, il l'entraînait vers le salon.

La lampe en avait été enlevée, portée dans une pièce voisine, dont la porte ouverte semblait une trouée lumineuse, au milieu des ténèbres.

Rapidement, la coulesse se dégagea, et comme il essayait de la saisir les mains, elle dit d'une voix brève :

— Laissez moi !... Voulez-vous que je garde le regret de vous avoir accordé cette entrevue ?

— Vous n'aurez pas de regrets, dit-il en s'excusant d'un pas : j'aimerais mieux ne jamais vous revoir que de sortir d'ici en vous laissant une impression pénible.

Alida ne répondit point.

Dans cette pièce obscure, le danger lui semblait plus grand.

Elle marcha *l'instinct vers la lumière.*

Paul la suivit, entrant derrière elle, dans le boudoir qu'il connaissait, où Mme de Marcilley recevait parfois les intimes.

Le bruissus bouillant de ses épaules, celui-ci lui apparaissait dans une robe d'intérieur d'un mauve rose, collante comme un fourreau, plus svelte, plus parfaite de formes qu'elle ne lui avait encore jamais.

Il suivait chaque battement de sa gorge sous la mince étoffe du corsage, il lisait sur son visage tout le trouble dont son cœur était plein ; et il la regardait, sentant le sien éclater encore, une fièvre dans les veines qu'il n'avait jamais ressentie, feu de tendresse, et feu de désir.

Elle, à travers le voile de ses prunelles, le voyait plus beau, plus charmeur, qu'elle ne l'avait vu jusqu'alors.

Le torse bien pris dans sa redingote fermée

uquien haut, à la boutonnière un ruban pourpre, comme celui qu'elle portait dans ses cheveux, d'une couleur sombre, d'une élégance raffinée, sa tête ressortait fière, mâle, la barbe noire en pointe tranchant sur la matité du teint, les yeux brillants sous les sourcils droits, donnant à cette physionomie une intensité de vie extraordinaire.

Lorsque il lui tendit ses mains, elle lui tendit les siennes.

Quand il l'attira, elle ne résista plus.

Que lui dit-il, pendant ces minutes, où serrée contre sa poitrine, sa tête sur son épaule, elle l'entendait parler ?

Son amour ?

Elle le savait.

Ses luttes ?

Elle les avait devinées.

Il lui dit de ces mots, si doux à l'oreille, que l'oreille ne se lasserait pas de les entendre.

Ils s'aimaient.

Tout sentiment sincère n'est-il pas sacré, et quand on a combattu comme ils avaient combattu, s'on faiblit, si l'on succombe, est-ce un crime qu'en dépit de l'injustice divine ou humaine on doit pardonner ?

Il avait raison ; certaines batailles sont au-dessus des forces.

Les siennes étaient épuisées.

Elle sentait qu'il l'entraînait, et ne trouv